



Aléria, le 27 Août 2018

RENDONS AU DIRECTEUR ADJOINT... CE QUI APPARTIENT AU DIRECTEUR ADJOINT !!

Suite aux derniers événements survenus au CD Casabianda, le Jeudi 23 Août 2018 la Directrice, accompagnée du Directeur Adjoint recevait le syndicat FORCE OUVRIÈRE, représenté par le Secrétaire local, avant de réunir l'ensemble des personnels pour évoquer le déroulement et la fin des recherches d'une personne détenue.

Pendant cet entretien le secrétaire local en a profité pour dire qu'il n'était pas normal que toutes les personnes détenues n'aillent pas aux appels.

La Directrice reconnaissait qu'il y avait sûrement certaines choses à revoir et qu'il faudra à l'avenir travailler dessus....

Le lendemain le Directeur Adjoint donnait en consigne aux agents de détention, de ne plus noter à la PEP, le retour vers 13h05 des détenus classés à la RÉGIE.

Ces derniers devaient se présenter à l'appel de 13h30.

Cette consigne qui a étonné plusieurs personnels du fait du temps imparti donné aux personnes détenues de retour des champs ? (ou d'ailleurs, **on ne sait toujours pas d'où ils reviennent**) pour se laver, manger et se présenter à l'appel en 20, 25 mns, aurait été **« demandé par BARALLINI » !?**

Pour être plus clair, le secrétaire local FORCE OUVRIÈRE a été informé lors d'une discussion ce samedi 25 Août par le secrétaire local d'une autre OS, qu'ils avaient rencontré le Directeur Adjoint sur ce point et que ce dernier leur avait dit, **« c'est BARALLINI qui a demandé que tous les détenus aillent aux appels de 13h30 »**

1^{er} point : « *BARALLINI* » n'a jamais demandé, ni précisé spécialement, que les détenus de la Régie finissant de travailler aux alentours de 13h, soient à l'appel de 13h30, d'ailleurs **AUCUN CHANGEMENT** de fonctionnement n'a été arrêté lors de cet entretien.

2^{eme} point : Connaissant parfaitement le fonctionnement du CD, des services et de la détention depuis quelques années, cette décision semble complètement aberrante !

3^{eme} point : D'autres solutions existent pour voir tous les détenus aux appels dans la journée et surtout, ce qui est et doit rester une priorité dans un CD comme Casabianda, connaître leur positionnement. Nous les proposerons à la Directrice et à elle seule, si elle le souhaite.

Monsieur le Directeur Adjoint...

- **CONTINUEZ** à découvrir le CD de Casabianda et son fonctionnement avant de prendre des décisions hâtives et difficilement réalisables !
- **COMMENCEZ** par exiger des bulletins d'appel (matin et après-midi) des personnes détenues classées dans les ateliers de la RÉGIE et qui sortent travailler sur les 1500 hectares du domaine, sans que les agents de détention sachent « *ou ils sont positionnés toute la journée !* »
- **ARRÊTEZ** de vouloir transformer le fonctionnement de ce CD atypique en un CD classique. *..le passé à fait ses preuves* , le présent semble un peu « *perdu et pas du tout rassurant* » à la vue de la gestion de ces deux dernières semaines!

ASSUMEZ donc Monsieur le Directeur Adjoint, votre décision, qui vous appartient, sans mettre FORCE OUVRIÈRE au milieu commebouclier !

BASTA aux ENFANTILLAGES, place à une gestion de PROFESSIONNEL !!

R.BARALLINI
Délégué Régional et
Secrétaire Local
CD Casabianda